



Numéro 196

Le journal de la section SUD Inetum de Solidaires Informatique

Avril 2022

ASTREINTES : pas d'accord au rabais !

L'accord régissant les astreintes signé en 2018 arrivera à terme à la fin de l'année 2022. Une nouvelle négociation a donc débuté sur le sujet en début d'année.

Conscient des contraintes fortes de cette organisation du travail, *Solidaires Informatique* pèsera à nouveau de tout son poids pour parvenir à un accord bénéfique aux salariés.

Pour *Solidaires Informatique*, ce nouvel accord sur les astreintes doit permettre de :

➤ Réduire les risques psycho-sociaux liés à la fatigue, aux difficultés de déconnexion

➤ Favoriser l'équilibre vie privée / vie professionnelle

➤ Compenser dignement les sacrifices consentis et les difficultés rencontrées

Solidaires Informatique a pu au cours d'un tour de table, exposer ses revendications dont les principales sont :

➤ Rappeler avec force la notion de volontariat

➤ Pas de report de l'heure de débauche lorsque la prise du repos quotidien décale l'heure d'embauche

➤ Mise en place d'un jour de repos anticipé lorsqu'une astreinte est planifiée le week-end

➤ Mise à disposition des plannings avec un délai de 30 jours

➤ Une limite de 120 jours d'astreinte par année

➤ Pas plus de 2 cycles d'astreinte consécutifs

➤ Mise à disposition du matériel nécessaire et prise en charge des frais éventuels en cas d'utilisation de matériel personnel

Concernant les compensations financières, *Solidaires Informatique* souhaite une revalorisation à 500 € par semaine d'astreinte complètes.

Enfin, il nous semble primordial pour éviter toute dérive et assurer le respect strict de l'accord que des actions de sensibilisation et d'explications soient mise en place à l'attention des salarié.e.s concernés et des managers.

Nous avons aussi été attentifs aux revendications portées par les autres organisations syndicales qu'il nous semble important de soutenir :

➤ Possibilité de sortir de l'astreinte en cours de mission

➤ Module de formation e-learning sur l'accord et les risques de l'astreinte

➤ Une limitation en nombre de jours et de semaines

➤ La non-planification d'astreintes la veille et au retour de congés

➤ La majoration des compensations en fonction du nombre de jours d'astreintes et pour certains jours fériés

Le mois ci

Astreintes : pas d'accord au rabais ?.....	1
Scandale McKinsey : la direction d'Inetum a aussi été séduite.....	2
Ca baigne pour le "top management".....	3
Un actionnariat salarié ? Pas touche à mes profits !.....	3
Salut l'ami.....	4
Des convois syndicaux pour l'Ukraine.....	4
Et si on parlait de votre couverture prévoyance chez Inetum!.....	5
Prévoyance : Accord en vue ?.....	6
Les Journées du Logiciel Libre.....	6

Nous suivre



Réunion en ligne ouverte à tous le 26 avril à 17h30.

Ensemble, discutons de l'actualité dans l'entreprise, des sujets qui nous touchent au quotidien : télétravail, astreintes, rémunérations, vie privée-vie professionnelle...

Réunion en ligne sur

<https://meet.solidairesinformatique.org/sudinetum-reunion-en-ligne>

Connexion sans prérequis et anonyme.

Marquant la volonté de parvenir à un accord bénéfique aux salariés, *Solidaires Informatique* est favorable à la mise en place d'une plateforme de revendications communes conditionnant la signature de l'accord. Des actions sont ainsi menées dans ce sens.

Scandale McKinsey : la direction d'Inetum a aussi été séduite.

En 2018, la direction d'Inetum sortait son plan "Boost 2020". Le cabinet de conseil McKinsey à l'origine du scandale qui touche la Macronie en était à l'origine.



McKinsey se gave d'argent public avec la complicité du gouvernement

Un rapport récent du Sénat révélait l'addiction du gouvernement Macron au coûteux cabinet de conseil américain McKinsey dirigé en France par un proche du même Macron.

La gestion de la pandémie en France c'est McKinsey : 2 M€/mois facturés.

La baisse des APL, c'est McKinsey : 4M€ facturés.

Le plan d'économie dans la fonction publique, c'est McKinsey : 18 M€ facturés.

...Au total, les dépenses en terme de conseil par les ministères du gouvernement actuel ont atteint 893,9 millions d'euros d'argent public en 2021.

Zéro euro d'impôt versé depuis au moins 10 ans

Alors que McKinsey recevait des millions d'euros d'argent public et avec un chiffre d'affaires de 330 M€, le cabinet n'a payé aucun impôt en France en dix ans. Tout ça, bien entendu, grâce à un habile montage financier (Le cabinet McKinsey conseille aussi les entreprises sur ce type de montage).

Le scandale meurtrier de l'Oxycontin aux USA

Ajoutons au tableau que McKinsey a été condamné aux USA dans le cadre du scandale de l'Oxycontin, un opiacé terriblement addictif qui aurait tué jusqu'à 200 000 américains par overdose. Cet antidouleur a été sur-prescrit sur tout le territoire grâce à une vaste stratégie d'influence menée par un laboratoire avec les bons conseils de McKinsey qui avait anticipé le nombre potentiel d'overdoses afin de conseiller au labo une stratégie d'indemnisation susceptible de maintenir les ventes et la réputation du produit.

Avec un si beau palmares, McKinsey a aussi su séduire la direction d'Inetum.

Rappelez-vous de cette période durant laquelle on a vu arriver le "Lean" management chez GFI sorti tout droit du cha peau. Tout à coup, c'était la méthode qu'il nous fallait, le management n'avait plus que ce mot totem à la bouche, ils étaient tous devenus des experts du Lean et allaient nous expliquer comment nous allions mieux travailler grâce à cette méthode révolutionnaire... venue des années 90 (Pour situer, c'est à peu près l'époque où Jean-Claude Van Damme

avait encore une coupe mulet).

Tout ça, c'était le plan "Boost2020", pondu par McKinsey pour 1M€, pour notre bien évidemment.

Ils empruntent votre montre pour vous donner l'heure

La direction d'Inetum essaye d'entretenir l'image d'une machine bien huilée, sûre d'elle-même et de ses choix. Au final comme ailleurs et comme dans la plupart des entreprises le "top management" d'une entreprise privée est charmée par le chant des cabinets de consulting.

Dépenser des millions pour des conseils, qui bien souvent n'ont rien de percutant, reste avant tout pour la direction d'une entreprise un moyen de rassurer ses actionnaires sur sa motivation à dégager toujours plus de dividendes sur le dos des salariés et se faire plaisir avec des PowerPoints plein de couleurs.

Tout ça se fait à grand coup de "plans" aux noms aussi ronflants que vides de sens : Boost 2020, UpScale23. Quelques suggestions pour les prochains plans au passage : ACastleForVincent2019, 100PartatesForMyCIO2023, SweatForBain2025, FonceAlphonse 2030. Nous restons à la disposition de la direction pour plus d'idées (à titre gracieux bien entendu).

La consultocratie est un signe que quelque chose ne tourne pas rond dans le système

Au final, l'influence des cabinets de conseil sur l'économie et le gouvernement est le signe de la dégénérescence du capitalisme contemporain perfusé à l'argent public et à l'exil fiscal.

Leur système ne séduit et ne dupe plus personne, les cabinets de conseil sont chèrement payés pour maintenir l'illusion d'un capitalisme de progrès, capable de se réinventer alors qu'il transpire par tous ses pores la non-satisfaction des besoins élémentaires, la régression sociale, la destruction de biens utiles, la surproduction nuisible pour les hommes et la planète...

Les faiseurs de PowerPoint de chez McKinsey ont raison de faire payer cher leurs conseils pour maquiller les réalités du système. La tâche n'est pas facile.

La baigne pour le "top management"

Dès sa première interview après l'annonce du rachat par Bain Capital, le PDG V. Rouaix se félicitait de "l'accompagnement fort" promis par Bain et les "moyens importants" mis sur la table. Il est vrai que Bain a mis le paquet pour séduire le directeur et sa garde rapprochée.

Avec les fonds d'investissement nord-américains, l'avantage, c'est que les choses sont claires, ils sont là pour ramasser du cash. Ils se fichent de ce que vous produisez et comment vous le faites, hamburgers, meubles en bois, dentifrice ou papier toilette, du moment que ça leur rapporte gros. Jugez plutôt.

5 petits tours et puis s'en vont, la farandole des profits

Le représentant de Bain Capital a été clair devant le CSE Central, **le fond d'investissement est là pour 5 ans, après quoi il disparaîtra avec la caisse**. Et cette caisse, ils entendent bien qu'elle leur rapporte au minimum 3 fois leur mise de départ.

On parle donc de **650 M€** investis qui devront donner **au moins 1.950 M€** à la sortie... Soit 1.300 M€, **1,3 milliard d'euros de plus-value avant impôt pour Bain Capital** et ses copains (gageons que les impôts ne pèseront pas beaucoup grâce à "l'optimisation" fiscale, un art dans lequel ces fonds excellent). On comprend bien que Bain ne joue pas là dans la catégorie Livret A.

Le "top management" d'Inetum intègre le rang des financiers rapaces.

Sur les **650 m€**, **10 M€** seront apportés par le "top management" Inetum, c'est à dire par 25 à 50 personnes choisies en haut de la pyramide Inetum. Alors vous faites un rapide calcul en multipliant cette somme x3, le rapport souhaité visé par Bain, et vous trouvez 30 M€, soit **20 M€** de plus-value avant impôt qui seront récupérés par le "top management" Inetum. Joli pactole à ajouter aux actions qu'ils ne vont pas manquer de se servir en plus des honoraires et salaires indécents et autres avantages, mais vous êtes encore loin du compte.

Bain Capital a associé le top management via un "**Management Incentive Package**". Comprenez un (gros) susucre qui sera versé à ce petit groupe de happy few à la sortie de l'opération, au moment de la rétrocession d'Inetum. Son montant représentera entre 5 et 10 % du capital de l'entreprise selon l'ampleur de la culbute finale. Sur l'hypothèse d'une incentive à 5 %, le top management récupérerait 5% de 1.950 m€ soit 98 M€, ce qui représente **une plus-value de 88 M€**.

Avec une incentive à 10 %, ce sont **185 M€ d'euros de plus-value que les 25 ou 50 que V. Rouaix et ses copains devraient se partager**.

On comprend désormais un peu mieux ce qui a achevé de convaincre la direction actuelle d'appuyer la proposition de Bain Capital face à celles, sans doute beaucoup moins juteuses, des racheteurs industriels. Ils n'ont pas pu résister à la perspective d'intégrer le rang des rapaces pour participer au festin qu'ils s'approprient à faire sur le dos des salariés du groupe.

Nous, les salariés, nous allons continuer à batailler pour obtenir quelques augmentations dont on nous dira "qu'elles mettent l'entreprise en danger", "qu'on ne peut pas se le permettre dans le contexte actuel" : le COVID, l'Ukraine, les cyberattaques. La direction nous mettra en activité partielle et puisera dans l'argent public. On continuera à se battre pour obtenir le minimum que l'on nous refuse : une prise en charge des frais liés au télétravail, la prise en compte de l'inflation, la réduction des inégalités salariales, les jours enfant malade et comme toujours ça sera "Non, ce n'est pas possible", "Non, ce n'est pas prévu", "Non, ce n'est pas le bon moment"...

Désormais, ceux qui nous répondront "Non" en justifiant l'injustifiable, ne seront plus de simples cadres dirigeants, techniciens zélés au service de l'actionnaire abrités derrière leur supposée compétence et leurs coûteux Powerpoints, mais ce seront des financiers capitalistes, rapaces parmi les rapaces qui auront déjà planté leur serres dans notre dos.

L'avantage avec les fonds d'investissement nord-américains, c'est que les choses sont claires...

Rachat par Bain

Un actionnariat salarié ? Pas touche à mes profits !

Solidaires Informatique n'est pas de ceux qui revendiquent que les salariés soient associés au profit capitaliste de l'entreprise comme cela se pratique parfois avec des systèmes permettant l'actionnariat des salariés. Pour autant, on peut relever que lorsqu'il a été évoqué avec Bain la possibilité que les salariés accèdent au capital de l'entreprise, celui-ci ne s'est pas montré défavorable mais examinera cette question avec le management Inetum.

Seulement voilà, le management s'est montré extrêmement frileux, invoquant une "absence de liquidité pendant un certain nombre d'année", le "turn over des salariés" et un "niveau de performance qui pourrait ne pas être suffisamment incitatif, compte tenu des sommes engagées".

Et oui, pas de bol, cela ne nous inciterait pas assez, sinon ça aurait été avec plaisir, vous pensez bien. Ils savent bien de quoi on a besoin pour être incités : de tables de ping-pong dans les cafet'.

Par contre, si un petit edredon de 88 à 185 m€ suffit pour créer de l'incitation au niveau de la direction... ça ne les rend visiblement pas plus partageurs.

salut l'ami,

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de notre ami **Éric BURRI**, survenu le 16 mars 2022.

Ingénieur de production au sein d'INETUM, Éric a œuvré chez différents clients : le GAN, les AGF, la Société Générale, la caisse et dépôts, Natixis et bien d'autres pendant de nombreuses années. Il a intégré Solidaires Informatique en 2010.

Il a été élu au CE de GFI I&P en 2011, représentant du CE au CCE, il intègre également le CHSCT i&P. Durant son engagement pendant plus de 10 ans, il a lutté aux côtés des salariés de toutes les agences GFI I&P dans lesquelles il a œuvré : Lille, Lyon, Toulouse et surtout Nantes. Il a également été un acteur très actif de la commission logement pendant plusieurs années. Depuis l'intégration de GFI I&P dans GFI informatique, il était Délégué Syndical en Île de France.

Son investissement pour les salariés, ses bons mots, sa bonne humeur, sa gentillesse vont terriblement nous manquer.

Toutes nos pensées vont à son épouse et à ses 3 filles.



Eric, deuxième en partant de la droite lors d'une distribution de tract devant les locaux de Lille 1.

DES CONVOIS SYNDICAUX POUR LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES D'UKRAINE

L'Union syndicale Solidaires participe à l'organisation de convois syndicaux pour l'Ukraine. Elle y travaille notamment avec d'autres organisations syndicales de France et avec le Réseau syndical International de Solidarité et de Luites.



Pourquoi des convois syndicaux ?

Notre engagement est syndicaliste, nous défendons les travailleurs et les travailleuses, quel-les qu'ils et elles soient, en particulier quelques soient leurs origines ou nationalités.

Pourquoi en Ukraine ?

Notre solidarité, de tout temps, est internationale parce ce que nous savons que, en temps de guerre, ce sont les peuples, ceux et celles qui travaillent qui sont les victimes, et que nous pouvons l'être aussi ici demain.

Des convois pour qui ?

Nous récoltons de l'argent pour les syndicats et les travailleurs et travailleuses d'Ukraine et nous achèterons selon leurs besoins. Nous agissons à la demande des syndicats là bas.

Comment participer ?

L'association « Convoi syndical » qui a participé à de nombreuses actions de solidarité héberge nos dons.

→ faire un chèque à l'ordre de « Convoi syndical » et l'envoyer à Solidaires, 31 rue de la Grange aux belles, 75010 Paris (en indiquant « convois syndicaux » sur l'enveloppe) ou

→ effectuer un virement sur le compte du Convoi syndical : 2796496A020 La Banque postale.

Plus d'informations : <https://solidaires.org/Solidarite-Internationale-appel-a-dons-pour-des-convois-syndicaux-en-Ukraine>

Et si on parlait de votre couverture prévoyance chez inetum!

Un petit rappel de définition :

Dans la pratique, la notion de contrat de prévoyance est réservée aux contrats par lesquels l'assureur garantit le versement de prestations en cas :

- d'incapacité temporaire de travail,
- d'invalidité,
- de décès de l'assuré.

La prévoyance fait référence aux contrats d'assurance permettant de se prémunir et de protéger sa famille contre les aléas de la vie liés à la personne. Individuels ou collectifs, ces contrats couvrent les risques liés au décès, à l'incapacité, l'invalidité, et la dépendance au moyen d'une aide financière.

La prévoyance est obligatoire pour tous les cadres, quel que soit le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise. C'est la convention collective des cadres de 1947 qui a instauré cette règle. Depuis, elle a été reprise par l'Accord national interprofessionnel (ANI) de 2017

Situation chez Inetum

Vous devez savoir que notre contrat de prévoyance a été dénoncé par Malakoff Humanis en janvier 2022 annonçant une augmentation des cotisations :

- + 70,5% pour une reprise à l'identique
- + 66% avec franchise à 90 jours continus

Devant ces augmentations trop importantes, un appel d'offre a été lancé et 2 prestataires ont répondu : AG2R Prévoyance et Groupama Gan Vie.

Ces 2 propositions ont été étudiées en commission de suivi Prévoyance par les OS avec l'aide d'un expert AOPS et la direction avec son expert Adding en Février et Mars. Les expertises ont convergé vers une préférence pour AG2R Prévoyance selon les points suivants :

- Proposition tarifaire plus compétitive

- Gestion internalisée de l'arrêt de travail : simplification des processus

- Choix d'un acteur paritaire leader en assurances collectives

- Action sociale : forte expérience et offre élargie

Taux actuels Malakoff

TA = 1.28%

TB/TC = 2.06%

Proposition AG2r Prévoyance

TA = 1.65%

TB/TC = 2.62%

Proposition Groupama Gan Vie

TA = 1.62%

TB/TC = 2.60%

Un maintien des taux jusqu'au 31/12/2024 a été concédé par les 2 prestataires, l'assurance que nos cotisations seront stables. Cependant nous ne sommes pas à l'abri d'un risque d'une renégociation à la hausse si nos comptes de sinistralité annoncent des pertes en 2025.

Une augmentation de nos taux de cotisation sera de l'ordre de 28% au 1er avril 2022 ce qui représente 1,8 Millions de cotisations supplémentaires, sujet ouvert à la table des négociations afin que le salarié ne soit pas impacté.

Renégociation de l'accord d'entreprise : Enjeu majeur

L'accord d'entreprise et de Prévoyance reste à négocier sur les articles 4 (répartition part employeur/part salarié) afin de rééquilibrer le financement en faveur des salariés, et 7.3 qui devrait intégrer un paragraphe prévoyant que les représentants du personnel de la commission suivi Prévoyance soient assistés de leur propre conseil pour :

- la vérification des comptes de résultat annuels du régime de prévoyance, à une analyse des risques,
- l'élaboration d'indicateurs de suivi

périodiques,

- proposer toute amélioration visant à maintenir l'équilibre du régime,
- dispenser la formation nécessaire aux membres de la commission,
- préparer les réunions de la commission

L'OCIRP, institution spécialisée dans la gestion des rentes (protection des enfants orphelins et des conjoints survivants) et à laquelle adhère l'AG2R de manière très ancienne sera étudiée par la direction d'ici fin 2022 pour en évaluer les impacts financiers cependant une rupture de ces prestations est à déplorer sur les 6 mois à venir.

Nous restons très vigilants pour que ce changement de prestataires n'impacte pas vos salaires et pouvoir d'achat avec la même qualité de prestations, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rejoindre lors de nos réunion en ligne mensuelles pour toute question que vous aurez à ce sujet.

Réunion en ligne ouverte à tous le 26 avril à 17h30.

Ensemble, discutons de l'actualité dans l'entreprise, des sujets qui nous touchent au quotidien : télétravail, astreintes, rémunérations, vie privée-vie professionnelle...

Réunion en ligne sur
<https://meet.solidairesinformatique.org/sudinetum-reunion-en-ligne>

Connexion sans prérequis et anonyme.

PREVOYANCE : Accord en vue ?

Le déficit du régime prévoyance, qui a poussé Malakoff à dénoncer le contrat qui le liait à Inetum, ne pouvait avoir que pour conséquence une augmentation des cotisations.

Celle-ci aurait pu avoir un impact de 10 à 20 € sur la fiche de paie des salariés. Une situation inacceptable pour les organisations syndicales qui ont rapidement demandé à participer activement à la renégociation du contrat et à la négociation d'un nouvel accord visant à neutraliser cette hausse des cotisations par une augmentation de la part patronale.

La direction sait ce sujet sensible puisque le dernier mouvement de grève dans l'entreprise (Gfi à l'époque) était lié à une tentative d'augmentation des cotisations de la Mutuelle sur sa partie "Santé". La forte mobilisation des salariés qui avait surpris la direction l'avait alors contrainte à faire machine arrière.

Après plusieurs séances de négociation, la direction accepte donc une révision de taux de cotisations pour porter la part employeur de 60 % à 73 % sur la tranche A et de 50 à 52 % sur les tranches B et C.

Dans cette hypothèse, 80 % des salariés, ceux ayant un salaire inférieur à 52,5 K€, auraient un montant de cotisation lé-

gèrement inférieur (pour exemple moins 19 € annuels pour un salaire de 30 K€), les salariés aux plus hauts revenus auraient une légère augmentation de leurs cotisations (+53 € annuels pour un salaire de 75 K€)

Nos adhérents seront consultés sur la position de notre syndicat et la signature de l'accord tel qu'il est proposé.



Les Journées du Logiciel Libre

Les 2 et 3 avril se sont tenues les Journées du Logiciel Libre (JdLL) à Lyon.

Depuis 1998, les Journées du Logiciel Libre sont le rendez-vous annuel de celles et ceux qui sont curieux·ses et passionné·e·s de numérique libre et émancipé. Issues d'une journée organisée par des utilisateurs de Linux à l'Université Lyon 1, elles se composent désormais de toute une série d'activités pour tous les publics venus étancher leur soif de découverte et de partage. Coorganisées par plusieurs associations (ALDIL, Illyse, MPT) et des bénévoles d'horizons différents, les JdLL sont un lieu de rencontre avec les acteur·rice·s du monde du libre : associations et entreprises du Libre et de la Culture Libre, les communautés de logiciels libres et de systèmes libres GNU/Linux, des fabriques/laboratoires d'objets libres.

Solidaire Informatique et le logiciel libre

Lorsqu'un logiciel est libre, cela signifie que nous sommes libres de l'exécuter, de l'étudier, de le redistribuer et même de l'améliorer. Mais au-delà de cette définition de la Free Software Foundation, le logiciel libre n'est pas seulement compatible avec notre syndicalisme. Nous partageons aussi un certain nombre de valeurs.

Pour plus d'informations : *Syndicalisme de lutte dans l'informatique et Logiciel libre* sur le site Solidaires Informatique.

Vous pouvez aujourd'hui compter sur les DS SUD Groupe Inetum, les RS des CSE, des élu.es pour vous défendre.

Guillaume YAPI (RS CSSCT Central)	06 16 73 50 10	Régis SCHAFFRAN (DS Nord)	06 52 06 49 98
Patrice SCHIFFLI (DS Est)	06 04 17 12 05	Franck AUGER (DS Ouest)	06 99 91 88 33
Vincent BRACCHETTI (DSC adj. France)	06 70 49 84 93	Christophe BAUDRY (DS Ouest)	06 88 60 75 20
Patrice BOUVET (DSC France)	06 09 59 74 87	Anne OURY (DS Ouest)	06 30 49 67 67
Laurent CALVET (DS IDF)	06 32 05 00 92	Yasmina DJERRAR (DS Progiciels)	06 67 22 12 06
Norbert FAISANT (DS IDF)	06 12 27 04 05	Paul BARRY (DS Progiciels)	07 72 07 09 83
François PELTIER (RS IDF)	06 62 49 26 81	Bogdan LASCULESCU (DS Progiciels)	06 51 09 87 25
Laure NETZ (DS Méditerranée)	06 09 34 78 20	Yann KERBIRIOU (DS Rhône-Alpes)	07 68 26 71 97
Olivier LEFRANCQ (DS Nord)	06 19 87 58 97	Patrick POUS (DS Rhône-Alpes)	06 95 87 88 31
Steven LOPES (RS Nord)	06 29 86 56 81	Jean-Philippe CALVEL (RS Sud-Ouest)	06 83 44 63 12
Guillaume MAHELLE (DS Nord)	07 77 39 30 46	Geneviève DELJOUGLA (DS Sud-Ouest)	06 60 63 70 98